

PàP le 30 Septembre 2024

## DECLARATION LIMINAIRE CSA-T DU 30 SEPTEMBRE 2024

Mr Le Président,

En premier lieu, le SNPES-PJJ-FSU tient à vous souhaiter la bienvenue sur notre territoire.

Ce premier CSA-T se tient dans **un contexte de crise à la PJJ** marqué par le plan social inédit annoncé par la DPJJ.

Dans notre territoire, où **la situation RH est en tension**, nous osons espérer que lors de l'examen de l'actualité RH vous nous apporterez de bonnes nouvelles !

Avec un **taux de participation de 22% de grévistes lors de la dernière journée de grève**, nous restons mobilisés afin que nos conditions de travail ne se dégradent pas davantage.

**Le SNPES-PJJ-FSU, dans cette période tumultueuse, souhaite malgré tout, qu'une nouvelle ère s'ouvre pour le dialogue social en Guadeloupe.** Depuis plusieurs années, il s'agissait d'une mascarade à laquelle le SNPES-PJJ-FSU refusait d'y prendre part.

Aujourd'hui **nous réexaminons le SPAG** (Schéma de Placement Antilles-Guyane). A la lecture des chiffres clés du territoire, **nous notons que l'activité en Guadeloupe est en progression**, + 5,83% au 31 décembre 2023. Pouvez-vous nous le confirmer ?

**Les autres données présentant la réalité socio-économique du territoire sont incomplètes :** c'est un archipel avec des déplacements inter-îles ; un taux d'illettrisme de 20% ; 'échec scolaire de 30% ; le taux de chômage important de 20%....

**La présentation relative aux politiques institutionnelles et pratiques éducatives succincte ne traduit la réalité du terrain.** L'articulation, les modalités de travail avec la Protection de l'enfance, MDPH, les structures spécialisées en soin mental, la Préfecture ect...ne sont pas lisibles et opérationnelles. L'accompagnement et l'appropriation du CJPM sont loin d'être satisfaisant. Tous les personnels n'ont pas assisté à la Formation CJPM en scène.

Il ne suffit pas de citer le partenariat développé dans la cadre du plan de cohésion sociale par la Préfecture en vue de l'insertion des jeunes avec le CCDC, l'Association la Clef..., encore faudrait-il présenter le bilan de ces actions. Le constat que les acteurs du terrain ont pu faire, ce fut un échec. Nous pourrons l'aborder lors d'un CSA insertion.

Au-delà d'une présentation détaillée des modalités de mise en œuvre du SPAG, plusieurs questionnements demeurent. **Nous interrogeons :**

- **Son opérationnalité** lorsque l'offre de placement est insuffisante sur l'inter-région
- **L'articulation de la DT avec l'équipe éducative**
- **La place de la DT dans la validation finale du projet de placement**
- **La transversalité entre les différents DT pour rendre opérationnel ce schéma**
- **Le budget prévisionnel pour ce SPAG- quel est 'il ?**

**La Santé, sécurité au travail**, l'un des autres sujets inscrit à l'ordre du jour, sera l'occasion d'aborder la souffrance au travail, qui est criante dans notre territoire.

Enfin, nous souhaitons rapidement une audience bilatérale afin que les sujets prioritaires soient abordés.